

DÉLIBÉRATION

Conseil d'administration

Séance du 8 juillet 2025

Délibération
n° 99a-2025
Point 4.10a

Point 4.10a de l'ordre du jour

Attribution de prix dans le cadre du Challenge Mature your PhD 2025

EXPOSE DES MOTIFS :

Le Challenge Mature your PhD, organisé par la SATT Conectus, est un dispositif visant à faire émerger des projets d'innovation issus de la recherche publique alsacienne, en soutenant les doctorants et jeunes docteurs dans la valorisation de leurs travaux de recherche.

Le pôle entrepreneuriat de l'Université de Strasbourg, partenaire de cette opération, soutient les lauréats à travers l'attribution de prix en numéraire et de formations à l'entrepreneuriat Deeptech, en cohérence avec ses actions en matière de valorisation de la recherche et de soutien à l'entrepreneuriat académique.

Le règlement du concours est en annexe.

Modalités d'évaluation du concours :

- **sélection sur dossier** en juin 2025 sur des critères de potentiel innovant, réponse aux enjeux socio-économiques et motivation
- **Soutenance orale devant un jury** en septembre 2025 : pitch de 15 minutes suivi de 15 minutes de questions.

Le jury est composé de représentants de Conectus, de l'Université de Strasbourg et d'e partenaires socio-économiques

Prix attribués :

Le soutien du pôle entrepreneuriat de l'Université de Strasbourg prend la forme de 2 prix maximum, chacun composé de 1 000 € versés en numéraire au lauréat et une inscription à la formation DU Deeptech Entrepreneurship proposée par l'Université de Strasbourg.

Le soutien de la SATT Conectus soutient prend la forme de 5 prix maximum, chacun composé de 1 000 € versés en numéraire au lauréat et une inscription à la formation DU Deeptech Entrepreneurship proposée par l'Université de Strasbourg.

La répartition du financement est la suivante :

- 5 prix financés par Conectus via les crédits du PUI-A attribués par BPI France dans le cadre du programme de financement PUI ([voir délibération du 29 avril 2025](#)).
- 2 prix financés par le Pôle Entrepreneuriat, via un financement BPI France Création perçu à cet effet.

Rapporteur : Frédérique BERROD, Présidente

Délibération :

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve :

- l'attribution de 2 prix maximum dans le cadre du Challenge Mature your PhD 2025, par le Pôle Entrepreneuriat sur un financement de BPI France Création.
- Le versement de 1 000 € par lauréat, accompagné de l'inscription à la formation Deepteh Entrepreneurship.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	36
Nombre de voix pour	31
Nombre de voix contre	4
Nombre d'abstentions	1
Ne participe pas au vote	0

Destinataires :

- Monsieur le Recteur délégué pour l'enseignement supérieur et de la recherche
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

La présente délibération du Conseil d'administration et ses éventuelles annexes sont publiées sur le site internet de l'Université de Strasbourg.

Fait à Strasbourg, le 9 juillet 2025

La Directrice générale des services



Valérie GIBERT

CHALLENGE MATURE YOUR PHD 2025

Règlement

Article 1 : Objet du Challenge

La Société d'Accélération du Transfert de Technologies SATT Conectus, société de droit privé inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de STRASBOURG, dont le siège social est situé au 5 rue Schiller 67000 STRASBOURG (organisateur principal), organise la 7^e édition d'un Challenge (concours) intitulé « Mature your PhD » pour faciliter l'insertion professionnelle des doctorants et jeunes chercheurs porteurs de projets innovants et dynamiser l'entrepreneuriat par la recherche. **Cette nouvelle édition est soutenue par le Pôle Universitaire d'Innovation Alsace et Pépite Etena.**

Ce Challenge s'adresse aux :

1. **Doctorants de 2e et 3e année** :
 - inscrits dans une université alsacienne
 - rattachés et exerçant au sein d'un laboratoire de recherche public implanté en Alsace
 - portant un projet de thèse innovant avec un potentiel applicatif à terme

2. **Jeunes Chercheurs (thèse + 2 ans max.)** :
 - ayant soutenu leur thèse dans les 2 dernières années dans l'une des universités alsaciennes
 - étant : soit rattaché et exerçant au sein d'un laboratoire de recherche public implanté en Alsace, soit accueilli et accompagné par un FabLab du Réseau FabLabs de l'Université de Strasbourg
 - portant un projet de recherche innovant, avec un potentiel applicatif à terme

L'objectif est de leur apporter un accompagnement personnalisé centré sur l'entrepreneuriat issu de la recherche, les enjeux-marché et la propriété intellectuelle, afin de guider leurs projets innovants (scientifiques et/ou technologiques), porteurs d'une innovation de rupture, vers l'industrialisation ou la création de startups.

Les doctorants une fois diplômés, ainsi que les jeunes chercheurs concernés pourront, s'ils sortent lauréats du présent Challenge Mature your PhD, bénéficier, **sous conditions**, d'une éventuelle contribution financière de la SATT Conectus pour maturer le(s) projet(s) lauréat(s) (preuve de concept) au Challenge Mature your PhD 2025. **Ceci sous réserve que les résultats du projet associé à leur présente candidature remplissent les conditions requises par le Comité d'investissement et Conseil d'Administration de Conectus.**

Les doctorants une fois diplômés ou les jeunes chercheurs porteurs de projets innovants non rattachés à une unité de recherche, qui sortent lauréats du présent Challenge Mature your PhD, ne pourront pas accéder à l'aide financière de la SATT Conectus, sauf à ce qu'ils développent leur projet en association avec un laboratoire de recherche public implanté en Alsace. Ils pourront en revanche bénéficier d'un accompagnement par Pepite Etena pour développer leur projet entrepreneurial.

Article 2 : Personnes pouvant participer

Ce concours est ouvert :

2A - Aux doctorants.es de 2^e et 3^e année :

- inscrits dans une université alsacienne (Université de Strasbourg ou Université de Haute Alsace)
- rattachés et exerçant au sein d'un laboratoire de recherche public implanté en Alsace
- portant un projet de thèse innovant avec un potentiel applicatif à terme

- Par « doctorant », on entend : toute personne physique inscrite au sein de l'une des deux universités précitées et suivant une formation doctorale pendant l'année scolaire 2024-2025.
- Les candidats doivent avoir entamé un projet de thèse de recherche prometteur dans le cadre de leur cursus doctoral.
- Ce projet doit **présenter un potentiel applicatif à terme** qui puisse permettre d'envisager l'émergence d'une innovation offrant une application industrielle (industrialisation et commercialisation sur le marché de l'innovation concernée, création d'une startup dédiée etc...). **Le présent concours n'a pas vocation à récompenser des projets de thèse axés recherche fondamentale. Cette dernière condition, si elle est n'est pas remplie, est éliminatoire.**
- Les candidats doivent, pour candidater au présent Challenge, avoir obtenu un accord de leur directeur de thèse. Cette dernière condition, si elle est n'est pas remplie, est éliminatoire.

2B - Aux jeunes Chercheurs.ses :

- ayant soutenu leur thèse dans les 2 dernières années dans l'une des universités alsaciennes
- étant soit rattaché et exerçant au sein d'un laboratoire de recherche public implanté en Alsace, soit accueilli et accompagné par un FabLab du Réseau FabLabs de l'Université de Strasbourg
- portant un projet de recherche innovant, avec un potentiel applicatif à terme

- Les candidats doivent avoir entamé un projet de recherche innovant et disposer de premiers résultats de recherche prometteurs, permettant d'envisager l'émergence d'une innovation offrant à terme une application industrielle (industrialisation et commercialisation sur le marché de l'innovation concernée, création d'une startup dédiée etc...). **Le présent concours n'a pas vocation à récompenser des projets de recherche axés recherche fondamentale. Cette dernière condition, si elle est n'est pas remplie, est éliminatoire.**
- Les candidats doivent, pour candidater au présent Challenge, avoir obtenu un accord de leur directeur de laboratoire de rattachement ou du coordinateur du Réseau FabLabs de l'Université de Strasbourg.

Pour être éligible, le projet innovant associé à chaque candidature déposée au Challenge Mature your PHD doit :

1. **Porter un potentiel d'innovation technologique** = déboucher à terme sur un nouveau produit ou service ou procédé qui apportera une ou des solutions technologiques qui n'existent pas encore sur le marché et/ou qui répondent à des freins technologiques non résolus à ce jour
2. **Présenter un potentiel d'application industrielle futur** = innovation industrialisable et commercialisable à terme sur le marché.
3. **Déboucher à terme sur des résultats scientifiques qui puissent faire l'objet d'une protection intellectuelle** : ex. dépôt de brevet, savoir-faire, dépôt logiciel, base de données ...

IMPORTANT :

Vous avez un doute sur l'éligibilité ou le potentiel de votre projet ?

Nos équipes sont là pour vous aider. Contactez Conectus : challenge-myphd@satt.conectus.fr

Ne sont pas éligibles :**1. Les doctorants.es qui :**

- ne sont pas inscrits au sein d'une université alsacienne pour l'année 2024/2025
- ne sont pas rattachés ou n'exercent pas au sein d'un laboratoire de recherche public implanté en Alsace
OU qui
- bénéficient d'une thèse CIFRE ou dont le programme de recherche s'inscrit dans un partenariat avec une entreprise ou une entité qui bénéficie des droits d'exploitation des résultats.
OU qui
- réalisent leur thèse en 4 ans et plus, ou sont en 1^{ère} année de doctorant
OU qui
- présentent un projet de recherche fondamentale

2. Les jeunes Chercheurs.es qui :

- n'ont pas effectué leur thèse dans un laboratoire de recherche public alsacien
- ont obtenu leur doctorat depuis plus de 2 ans à la date limite du dépôt de candidature au Challenge Mature your Phd 2025
- présentent un projet de recherche fondamentale

ET qui

à date de candidature au présent Challenge Mature your PhD 2025, n'exercent pas dans un laboratoire de recherche alsacien OU ne sont pas accueillis et suivis au sein du Réseau FabLabs de l'Université de Strasbourg

Chaque candidat ne peut présenter qu'une seule candidature.

Les éventuels projets qui auraient déjà bénéficié d'un accompagnement ou d'un financement par Conectus (actuel ou passé) ou par Pepite Etena feront l'objet d'un examen particulier et sont susceptibles de ne pas être retenus.

Un candidat ayant déjà porté un projet accompagné ou financé par Conectus au titre du Challenge Mature your PhD ou ayant déjà été soutenu par Pepite Etena ne pourra participer au Challenge Mature your PhD que s'il présente un nouveau projet différent de son projet antérieur.

Article 3 : Prix

Le Challenge Mature your PhD 2025 récompensera 7 lauréats maximum, toutes catégories confondues.

Les 7 lauréats correspondront aux 7 meilleurs projets/profils de candidatures, toutes catégories de candidats confondues. La liste des 7 lauréats sera établie par le jury de sélection finale à l'issue de l'étape d'audition devant jury, sur la base des critères suivants : qualité et potentiel de chaque projet présenté, qualité de chaque pitch de présentation et motivation de chaque candidat.

Le jury du Challenge Mature your PhD arrêtera la liste définitive des projets innovants lauréats du présent Challenge à l'issue du processus de sélection finale. Il se réserve le droit de désigner moins de 7 lauréats si les candidatures reçues ne devaient pas répondre aux critères de sélection impartis dans ce Challenge Mature your PhD ou en cas de nombre insuffisant de candidatures correspondant aux critères. Ce choix sera fait à huit clos. La décision du jury n'aura pas à être motivée et ne pourra pas être remise en cause par les lauréats non retenus. En cas de candidature collective, les prix seront remis au candidat identifié nominativement dans le dossier de candidature.

Chaque lauréat bénéficiera des 4 prix suivants :

1. Un prix de 1 000 € :

Chacun des lauréats percevra une somme de 1 000 €.

- > *Utilisable librement sans conditions de destination ou d'usage*
- > *Le versement sera opéré directement par Conectus ou par l'intermédiaire de l'employeur du lauréat, après validation par le Conseil d'Administration.*

2. Une formation diplômante D.U. « Deeptech Entrepreneurship » de l'Université de Strasbourg, d'une valeur de 2 600 € :

Chacun des lauréats bénéficiera d'une formation diplômante : le D.U. « Deeptech Entrepreneurship » Conçue et opérée en partenariat avec Conectus, Pépite Etena et Quest for Change, cette formation est axée entrepreneuriat issu de la recherche et création de startups. Elle débouchera, sous réserve d'obtenir les notes le permettant, sur un diplôme universitaire (D.U.). Elle sera dispensée à Strasbourg par des experts régionaux et nationaux de la création d'entreprises, sous l'égide de l'Université de Strasbourg

- > *Vous gagnez de nouvelles compétences et disposerez des fondamentaux pour créer un jour votre startup dans le bon sens.*

3. Un diagnostic personnalisé du potentiel économique de votre projet innovant :

Conectus réalisera gratuitement une étude personnalisée du projet innovant porté par les candidats « Doctorants » ou « Jeunes chercheurs ». Cette étude vise à identifier son potentiel applicatif et économique. Ses experts innovation vous aideront à comprendre les attentes et opportunités du marché liées à votre projet innovant. Vous bénéficierez de recommandations personnalisées pour adapter au mieux votre projet de recherche aux attentes de la société et du monde économique. Vous accéderez également à des conseils sur mesure en matière de propriété intellectuelle. Les lauréats pourront également bénéficier, s'ils le souhaitent et sous conditions, d'un accompagnement à l'entrepreneuriat proposé par Pépite Etena.

- > *Bénéfices : sécuriser la paternité de vos découvertes et construire un projet innovant qui puisse déboucher à terme sur un produit / service / procédé innovant industrialisable et commercialisable sur le marché, avec un potentiel retour sur investissement pour vous l'inventeur.*

4. Un accès privilégié aux Concours nationaux d'innovation Starthèse, I-PhD et I-Lab :

Être lauréat du Challenge Mature your PhD vous ouvre un accès privilégié aux concours d'innovation nationaux [Starthèse, IphD](#) et [ILab](#). La SATT Conectus et ses partenaires sont à vos côtés pour préparer une candidature gagnante.

> Bénéfices : gagner en visibilité et notoriété dans votre univers professionnel, en région et en national. Vous faites les bonnes rencontres au bon moment. Vous bâtissez ou renforcez ainsi rapidement votre réseau professionnel, de quoi faciliter et accélérer votre évolution professionnelle mais aussi vous offrir des opportunités tout au long de votre parcours professionnel.

Ambassadeur Starthèse :

Le jury Challenge Mature your PhD désignera parmi les lauréats un Ambassadeur Starthèse (décision à huit clos). L'Ambassadeur Starthèse sera ensuite invité à participer à l'événement national annuel « Starthèse » organisé par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Cet événement réunit et présente tous les Ambassadeurs Starthèse poussés par chaque territoire français organisateur d'un concours d'innovation territorial comme le Challenge Mature your PhD.

L'Ambassadeur Starthèse bénéficiera d'un coaching préparatoire au pitch déployé gratuitement par Pepite Etena afin d'être en mesure de pitcher lors de l'événement Starthèse.

Le lauréat désigné pourra refuser cette opportunité sans avoir à motiver son choix.

Campagne promotionnelle réseaux sociaux :

Les lauréats feront l'objet d'une mise à l'honneur dans les médias et supports de communication orchestrée par Conectus et Pépite Etena, à compter du jour de l'annonce officielle des résultats du Challenge Mature your PhD. Les candidats devront attendre l'annonce officielle des résultats pour communiquer sur leur distinction.

Article 4 : Modalités de participation

Pour participer au Challenge Mature your PhD, les candidats devront remplir le dossier de candidature téléchargeable sur le site : www.challenge-myphd.com

Ce dossier peut être rempli en français ou en anglais. Le candidat devra joindre en annexe de son dossier un CV détaillé. Il pourra aussi joindre à son dossier des publications qu'il juge pertinentes pour évaluer sa candidature.

Le dossier de candidature complété devra être envoyé en format .pdf **AVANT LE VENDREDI 13 JUIN 2025 à l'adresse email suivante : challenge-myphd@satt.conectus.fr. Le candidat veillera à indiquer dans l'objet de son mail la mention : « Candidature au Challenge Mature Your PhD 2025 »**

Un email de confirmation du dépôt de la candidature sera envoyé au candidat dans les soixante-douze (72) heures après la réception du dossier.

Seuls les dossiers respectant les conditions d'éligibilité seront retenus et examinés.

La longueur du dossier d'inscription rempli (hors règlement) ne doit pas excéder 13 pages A4.
La seule police de caractère autorisée est le Times New Roman, en taille 11, avec interligne simple.

Renseignez toutes les rubriques. Si vous n'êtes pas en mesure de répondre ou si vous avez des informations à ajouter, justifiez-vous dans la mesure du possible et indiquez vos observations dans le champ libre du dossier de candidature intitulé « Remarques et observations ».

De manière générale, les candidats doivent décrire de manière complète et sincère la situation de leur projet au regard de la propriété intellectuelle et les contraintes qui pourraient s'exercer sur le projet du fait d'engagements antérieurs pris par le candidat ou par un membre de l'équipe. Le non-respect de cette disposition pourra conduire à une remise en cause d'une éventuelle décision positive du jury.

Les frais éventuels engagés par les candidats pour la participation au Challenge ne feront pas l'objet de remboursement.

ATTENTION : les dossiers ne respectant pas les consignes ne seront pas pris en compte

Article 5 : Sélection des lauréats

Présélection : sur dossiers

Une présélection sur dossiers sera opérée en juin 2025 par les experts de la SATT Conectus et Pépité Etena, sur base des dossiers de candidatures reçus par mail. Les critères sur lesquels les dossiers seront évalués sont les suivants :

1. **Potentiel innovant du projet innovant présenté**
2. **Adéquation avec un besoin économique et/ou sociétal**
3. **Ambitions du projet innovant présenté**

Les candidats présélectionnés seront invités à venir présenter oralement leur projet **le 4 septembre 2025** devant un jury constitué de membres choisis par la SATT Conectus.

Sélection finale : sur auditions, devant jury

Les candidats présélectionnés seront invités par e-mail, à l'adresse mail qu'ils auront renseignée dans leur dossier de candidature.

L'audition, d'une durée de **30 minutes**, se déroulera sous la forme suivante :

- **une présentation orale du projet par le candidat : durée = 15 minutes**
- **une séance de questions / réponses avec le jury : durée = 15 minutes**

L'attention des candidats est attirée sur le strict respect de la durée de la séance.

La présentation du projet devra reprendre les points clés du dossier de candidature.

Elle pourra être adossée à un support projeté de type présentation PowerPoint qui devra être, le cas échéant, transmise par le doctorant à Conectus à la date qui lui sera confirmée par mail > à envoyer sur : challenge-myphd@satt.conectus.fr ⚠ **Attention : si les fichiers joints à votre mail dépassent en poids les 10 Mo, merci de contacter france.mandry@satt.conectus.fr avant envoi.**

Pour des raisons de compatibilité et de temps alloué à la présentation, votre présentation sera diffusée via un ordinateur de la SATT Conectus (PC Windows).

Pour les candidats Doctorants, le Directeur de thèse pourra assister à la séance mais la présentation orale devra être opérée par **le seul doctorant**.

Les critères sur lesquels les projets seront évalués sont les suivants :

1. **Ambition du projet et potentiel en termes de transfert de technologies**
2. **Motivations, ambitions et engagement du candidat**
3. **Pertinence de la réflexion et cohérence de l'ensemble du projet**

7 lauréats maximum seront sélectionnés par le jury et informés par voie de mail courant septembre 2025..

Article 6 : Composition du jury

Le jury pour les auditions sera composé de professionnels issus des milieux académiques, industriels et socio-économiques.

Une dizaine de membres décisionnaires le constitue (une voix par membre) :

- environ 6 représentants Conectus
- environ 4 représentants du monde socio-économique, industriel et académique (chefs d'entreprise, investisseurs, représentants des établissements de recherche, structure d'accompagnement à l'entrepreneuriat...)

La SATT Conectus assurera la présidence de séance.

Le jury est souverain et n'a pas à motiver ses décisions.

Article 7 : Engagements des lauréats

Tout candidat acceptant d'être lauréat s'engage à :

- ↻ Être disponible pour des rencontres et échanges avec les équipes Conectus et Pépite Etena en vue d'établir le diagnostic personnalisé de potentiel économique à terme du projet innovant lauréat
- ↻ Contribuer avec transparence aux échanges sur les données de son projet
- ↻ Informer leur directeur de thèse (pour les candidats Doctorants) OU, pour les jeunes chercheurs, leur directeur de laboratoire (si projet rattaché à un laboratoire public alsacien) OU le coordinateur du réseau Fablab (si projet rattaché à un Fablab Unistra) des échanges opérés avec les équipes Conectus et Pepite, obtenir son accord pour toutes les actions menées conjointement et le convier à toutes les réunions de suivi avec Conectus ou Pépite.
- ↻ Les candidats et lauréats autorisent à ce titre Conectus à publier leur nom, prénom et adresse électronique, les coordonnées complètes de leur laboratoire de rattachement, le résumé grand public (non confidentiel) de leur projet indiqué dans le dossier de candidature et les photos prises dans le cadre du challenge, dans le cadre des actions d'information et de communication liées au challenge, y compris sur son site internet sans pouvoir prétendre à aucun droit, quel qu'il soit.
- ↻ S'engager à être présent ou être représenté le jour de l'annonce officielle des lauréats et de la remise des prix
- ↻ Être ambassadeur du Challenge Mature your PhD et à ce titre participer gracieusement à toute action de promotion du Challenge (lauréats, bilan...), sur demande de Conectus.
- ↻ S'engager à ne pas dénigrer l'image, le professionnalisme ou plus largement la société Conectus, le challenge Mature your PhD et/ou les équipes de Conectus, le Pôle Universitaire d'Innovation Alsace et Pépite Etena.
- ↻ Attendre l'annonce officielle des résultats du Challenge Mature your PhD ou Starthèse pour communiquer sur leur distinction de lauréat.

Les lauréats du concours auront la possibilité de refuser le prix et de se retirer du concours à tout moment.

Article 8 : Confidentialité

Les membres des comités de pré-sélection et du jury ainsi que les personnes ayant accès aux dossiers déposés dans le cadre du *Challenge Mature your PhD* s'engagent, par écrit (via un accord de confidentialité), à garder confidentielle toute information relative aux projets et à respecter une charte de déontologie.

Par ailleurs, il ne sera pas communiqué vers l'extérieur sur le contenu des projets sans l'accord écrit préalable des candidats et de Conectus, en dehors du résumé non confidentiel délivré dans le dossier de candidature.

Article 9 : Propriété intellectuelle

Les travaux de recherche s'inscrivant dans des thèses ou des projets de recherche conduits au sein des établissements de recherche, ces derniers sont *de facto* considérés comme titulaires des droits de propriété intellectuelle attachés aux résultats. Les personnes physiques resteront néanmoins inventeurs, sous réserve de leur contribution inventive au développement des résultats protégés.

Article 10 : Litiges

Si une ou plusieurs dispositions du présent règlement étaient déclarées nulles ou inapplicables, les autres clauses garderaient toute leur force et leur portée.

Tous les cas non prévus par le règlement seront tranchés par l'organisateur dont les décisions seront sans appel. La loi applicable au présent règlement est la loi française. Tout différend né à l'occasion de ce concours fera l'objet d'une tentative de règlement amiable. En cas d'échec, les tribunaux de Strasbourg seront compétents.

Article 11 : Limite de responsabilité

L'organisateur ne saurait encourir une quelconque responsabilité si, en cas de force majeure ou d'événements indépendants de sa volonté ou de nécessité justifiée, il était amené à annuler le présent challenge, à l'écourter, le proroger, le reporter ou en modifier les conditions, sa responsabilité ne pouvant être engagée de ce fait.

L'organisateur se réserve le droit de poursuivre en justice quiconque aura fraudé ou tenté de le faire. Il ne saurait encourir aucune responsabilité d'aucune sorte vis-à-vis des candidats du fait des fraudes éventuellement commises.

Article 12 : Contact

Pour toute question, les intéressés peuvent formuler leurs demandes par email :

challenge-myphd@satt.conectus.fr

Article 13 : Acceptation du règlement

Tout candidat qui soumet un dossier de candidature devra valider à la fin de celui-ci la prise de connaissance du présent règlement et en accepter les dispositions.

Article 14 : Utilisation de données à caractère personnel

Du fait de leur participation au concours, tous les candidats autorisent par avance la SATT CONECTUS à utiliser leur nom, prénom, image, sans restriction ni réserve et sans que cela leur confère un droit à un avantage quelconque, et ce, durant toute la période du concours et pour une durée de 10 ans.

Article 15 : Informatique et liberté

La SATT CONECTUS met en place un système de conservation des contributions adressées par les participants au présent concours ainsi que de leurs données personnelles permettant un contrôle en cas de réclamation.

Conformément aux dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les participants bénéficient d'un droit d'accès et de rectification des données les concernant et peuvent demander que leurs coordonnées soient radiées et ne soient pas communiquées à des tiers.

Pour toute demande concernant leurs données personnelles, les participants pourront adresser un courrier mentionnant l'objet de leur demande et leurs coordonnées à l'adresse suivante :

SATT CONECTUS - à l'attention du service Communication - 5 rue Schiller 67000 STRASBOURG / dpo@satt.conectus.fr

Article 16 : Accessibilité du règlement

Le présent règlement est rédigé dans le respect des articles L.121-1 et L.121-20 du code de la consommation ainsi que des articles L.320-1 et suivants du code de la sécurité intérieure.

Il peut également être adressé, à titre gratuit, à toute personne qui en fait la demande. Cette demande peut être envoyée à l'adresse suivante : **SATT CONECTUS - à l'attention du service Communication - 5 rue Schiller 67000 STRASBOURG.**

Le présent règlement a été déposé à l'étude de la **SELARL ANGLE DROIT HAGUENAU - WISSEMBOURG (Maîtres Rodolphe WESTERMANN & Alexandre SPEEG) – Commissaires de Justice Associés - 1 rue de la Musau - 67500 HAGUENAU.**

Il peut être modifié à tout moment sous la forme d'un avenant et publié par annonce en ligne sur le site www.conectus.fr qui sera déposé auprès de l'étude de Commissaires de Justice précitée.